

# COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'UZES

## Compte rendu Séance du 3 janvier 2013 Publié le 14/01/13

Etaient présents : Mmes BABASSUD, BONNEAU, DEBAUDRINGHEIN, COUTTET, PEREZ, PERROT, PESENTI, ROUGIER, VALMALLE, VEZON.

Mrs BLANCHARD, BOISSON, BONNEAU, BONZI, BOUAD, BOYER D, BOYER J-P, CHABALIER, CHAPEL, CHAPON, COMTE, DAILCROIX, DE SEGUIN COHORN, DOLLADILLE, EKEL, FRAC, GERVAIS, GIBERT, GUARDIOLA, HAMPARTZOUMIAN, JEAN, JOLY, LAFONT, MANCHON, MARCHAL, MARGUERIT, MAURIN, NOEL, PETIT, PLATON, PRAT, REBOULET, RENAUD, RIEU, ROCHE, SAORIN, VILLESECHE, TEULLE, VALANTIN, VERDIER, VEYRAT, VINCENT.

Pouvoir : M. SERRET donne pouvoir à M. VINCENT  
M. POTDEVIN donne pouvoir à M. ROCHE  
Mme DE SABOULIN BOLLENA donne pouvoir à M. MAURIN  
M. BECAMEL donne pouvoir à M. BOUAD

Représenté : M. BAZALGETTE représenté par Mme COUTTET  
M. SERRE représenté par M. VILLESECHE

Monsieur Jean-Luc CHAPON, Président de la Communauté de Communes Pays d'Uzès, ouvre la séance à 18h et présente ses vœux à l'assemblée.

Monsieur Alain VALANTIN est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

### 1. Approbation du compte rendu de la séance précédente:

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité sans observation.

### 2. Détermination du nombre de Vice-présidents :

Le Président propose 15 vice-présidences.

M. GUARDIOLA se déclare favorable à 11 vice-présidences pour trois raisons : éviter l'explosion du nombre de vice-présidents par rapport à l'addition des 2 communautés qui fusionnent ; l'anticipation de la loi applicable en 2014 qui ne prévoit que 11 vice-présidences. Enfin 4 vice-présidents de moins représentent une certaine économie en période de crise.

Le Président répond que la loi actuelle prévoit la possibilité de désigner 16 vice-présidents, et que ces dispositions législatives sont en voie d'assouplissement pour 2014, le Sénat s'étant déjà prononcé. En outre le nombre de 15 permet d'associer au mieux les communes à la gestion communautaire, notamment pour le Grand Lussan, et s'étonne que M. VERDIER demande deux places de plus de Vice-présidents pour M. GUARDIOLA et M. RENAUD, tous deux du canton de Lussan.

M. RIEU s'associe aux propos de M. GUARDIOLA et s'étonne du ratio de 30 % de population en plus par rapport à la précédente CCU face à 300% d'augmentation du nombre de vice-présidents. Les 15 vice-présidents prévus par la loi étant un chiffre maximum. Il demande à combien s'élèverait le coût financier.

Le Président rappelle que l'attribution des indemnités d'élus en 2008 à la CCU avait fait l'objet d'une intervention du contrôle de légalité, puisque les membres du bureau non vice-présidents devaient percevoir des indemnités. En réponse à M RIEU, il précise qu'il ne peut énoncer un coût tant que les taux d'indemnisation n'ont pas été votés.

Mme PEREZ tient à préciser que les membres du bureau n'ont pas perçu d'indemnités.

Le Président répond que le contrôle de légalité avait formulé des observations sur la délibération.

M. D BOYER précise qu'une dérogation du nombre des vice-présidents devra obtenir une majorité qualifiée du conseil en 2014.

Pour le Président, la situation sera examinée au regard de la législation en 2014.

M. JP BOYER regrette que le Président n'ait pas répondu à M. RIEU.

Adopté par le conseil communautaire par 24 voix contre, et 32 voix pour.

### 3. Désignation des Vice-présidents

1<sup>er</sup> Vice-président : Le Président propose M. Dominique SERRE

M. RENAUD souhaite se présenter pour perpétuer l'esprit communautaire en vigueur au Grand Lussan : construire un projet de territoire à l'échelle des 31 communes ; assurer une continuité de l'exécutif du Grand Lussan peu représenté dans les propositions du Président ; volonté de travailler et non de représenter un territoire communal.

M le Président partage cette position et précise que D SERRE sera vice-président pour travailler, il ne peut retenir l'appréciation de M.RENAUD. Par ailleurs, il ne souhaite pas un fonctionnement de type majorité/opposition.

Candidat élu : M. Dominique SERRE	30 voix
M. Pierre-Yves RENAUD	25 voix
M. Jérôme MAURIN	1 voix

2nd Vice-président : Le Président propose M. Dominique VINCENT

Mme PEREZ souhaite connaître la position du Président suite au recours en justice de M. VINCENT à l'encontre de la CCU pour l'annulation de la vente du terrain qui accueille la crèche de Saint Quentin la Poterie. Quelle sera sa position en tant que vice-président?

Le Président répond que le tribunal administratif tranchera.

M. Pierre-Yves RENAUD souhaite se présenter.

M VERDIER souhaite également que l'ancien exécutif du Grand Lussan soit mieux représenté.

Candidat élu : M. Dominique Vincent	32 voix
M. Pierre-Yves RENAUD	23 voix
M. Jérôme MAURIN	1 voix

3ième Vice-président : Le Président propose M. Christian CHABALIER

M. Pierre-Yves RENAUD souhaite se présenter.

Candidat élu : M. Christian CHABALIER	32 voix
M. Pierre-Yves RENAUD	22 voix
M. CAVARD	1 voix
Bulletin blanc	1 voix

4ième Vice-président : Le Président propose M. Frédéric PLATON

M. Pierre-Yves RENAUD souhaite se présenter.

Candidat élu : M. Frédéric PLATON	30 voix
M. Pierre-Yves RENAUD	23 voix
M. VERDIER	1 voix
Bulletin blanc	1 voix
Bulletin nul	1 voix

5ième Vice-président : Le Président propose M. Luc BOISSON

M. Pierre-Yves RENAUD souhaite se présenter.

Candidat élu : M. Luc BOISSON	31 voix
M. Pierre-Yves RENAUD	21 voix
M. MAURIN	1 voix
Bulletins blancs	2 voix
Bulletin nul	1 voix

6ième Vice-président : Le Président propose M. Dominique EKEL

Candidat élu : M. Dominique EKEL	39 voix
M. BOUAD	4 voix
M. MAURIN	1 voix
M. VERDIER	1 voix

Bulletins blancs 11 voix

7ième Vice-président : Le Président propose Mme Marie-Blanche VEZON

M. Pierre-Yves RENAUD souhaite se présenter.

Candidat élu : Mme Marie-Blanche VEZON 30 voix

M. Pierre-Yves RENAUD 25 voix

Bulletin blanc 1 voix

8ième Vice-président : Le Président propose M. Christian PETIT

M. Pierre-Yves RENAUD souhaite se présenter.

Candidat élu : M. Christian PETIT 30 voix

M. Pierre-Yves RENAUD 23 voix

M. VERDIER 1 voix

M. DOLADILLE 1 voix

Bulletin blanc 1 voix

9ième Vice-président : Le Président propose M. Jean-Marie BLANCHARD

M. Jean-Marc MARCHAL souhaite se présenter.

Candidat élu : M. Jean-Marie BLANCHARD 30 voix

M. Jean-Marc MARCHAL 22 voix

M. RENAUD 2 voix

Bulletin blanc 2 voix

10ième Vice-président : Le Président propose M. Jérôme MAURIN

M. Pierre-Yves RENAUD souhaite se présenter.

Candidat élu : M. Jérôme MAURIN	28 voix
M Pierre-Yves RENAUD	22 voix
M.DOLADILLE	1 voix
Bulletin blanc	5 voix

11ième Vice-président : Le Président propose M. Jean-Claude MANCHON

M. Pierre-Yves RENAUD souhaite se présenter.

Candidat élu : M. Jean-Claude MANCHON	30 voix
M Pierre-Yves RENAUD	24 voix
M.DOLADILLE	1 voix
Bulletin blanc	1 voix

12ième Vice-président : Le Président propose M. Alain VALANTIN

M. Jean-Marc MARCHAL souhaite se présenter.

Candidat élu : M. Alain VALANTIN	32 voix
M Jean-Marc MARCHAL	21 voix
M.TEULLE	1 voix
M.MANCHON	1 voix
M.RENAUD	1 voix

13ième Vice-président : Le Président propose M. Yvon BONZI

Candidat élu : M. Yvon BONZI	44 voix
M.RENAUD	2voix
M.VALANTIN	3 voix
M.RIEU	1 voix
M.DOLADILLE	1 voix

M. BOUAD	1 voix
Bulletin nul	1 voix
Bulletins blancs	3 voix

14ième Vice-président : Le Président propose M. Christophe GERVAIS

M. Jean-Marc MARCHAL souhaite se présenter.

Candidat élu : M. Christophe GERVAIS	30 voix
M. RENAUD	1 voix
M. LAFONT	1 voix
M. MARCHAL	23 voix
Bulletin blanc	1 voix

15ième Vice-président : Le Président propose M. Noël BAZALGETTE

Candidat élu : M. Noël BAZALGETTE	43 voix
Mme VALMALLE	1 voix
M. VEYRAT	3 voix
M. MARCHAL	5 voix
M. VERDIER	1 voix
M. DOLADILLE	1 voix
Bulletin nul	1 voix
Bulletin blanc	1 voix

Le Président donne lecture des délégations qu'il envisage d'attribuer aux vice- présidents :

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Dominique Serre : délégation générale, Pognadoresse
- 2 Dominique Vincent : appels d'offre - promotion de l'agriculture, St Siffret
- 3 Christian Chabaliér : urbanisme - scot, Aubussargues

- 4 Frédéric Platon : finances - signatures mandats Saint Dézéry
- 5 Luc Boisson : sécurité, Saint Maximin
- 6 Dominique Ekel : syndicats (SICTOMU, électrification, DFCI) - Natura 2000 - services publics de proximité (transports, maison médicale), Vallérargues
- 7 Marie-Blanche Vezon : équipements sportifs (gymnase Mayac, piscine, stade), Saint Hippolyte
- 8 Christian Petit : tourisme - communication - très haut débit, Baron
- 9 Jean-Marie Blanchard : environnement (agenda 21, parc naturel régional) schéma local de randonnée - endurance équestre, La Bastide d'Engras
- 10 Jérôme Maurin : voiries - gestion des rivières, Uzès
- 11 Jean-Claude Manchon : petite enfance - éducation - social, Belvezet
- 12 Alain Valantin : pôle technique - matériels - bâtiments, Arpaillargues
- 13 Yvon Bonzi : culture - politique de l'emploi (relais emploi, MLJ), St Quentin la Poterie
- 14 Christophe Gervais : développement économique - zones d'activités (Baralette, Lussan, Mas de Mèze), Bourdic
- 15 Noël Bazalgette : centre des inertes - SPANC - SCAPA, Fontarèches
- La séance est levée à 21h30.

Le Président

Jean Luc Chapon



